



Commune de ROUMOULES
Compte rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal
Du 19 DECEMBRE 2018

Présents : M. Gilles MEGIS, M. Robert AMBROSI, Mme Annie BARATTA, M. Jean BLANC, M. Serge FLODZIK, M. Alain COCUAUD, Mme Marie-Christine DEAUZE, M. Laurent MANUEL, M. Sébastien MOHEN, M. Alain Patrick ROY, Mme Annie TAXIL et Mme Concetta ZUNINO

Absents excusés : Mme Delphine CHAILLAN, M. Jean-Philippe LO SCHIAVO et M. Gilles PRIN-ABEIL

M. Robert AMBROSI a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée l'ordre du jour et propose de rajouter les points suivants :

Terrain Chauret 2, convention SDE04 Urbelec miellerie, compétence commerce DLVA.

À l'unanimité, les conseillers acceptent l'ordre du jour

- ❖ **DPU non exercé** : vente Razin/ Visini F 389, 387, 388,392,393.
- ❖ **Adoption du compte rendu** de la séance du 26 novembre 2018, à l'unanimité.
- ❖ **N° 2018 – 080 - Coupe affouagère** : Accord pour modifier le délai d'exploitation de la coupe jusqu'au 14 mars 2019. Faire délibération, à l'unanimité.
- ❖ **N° 2018 - 081 – Demande de subvention exceptionnelle 2018 du Collège Maxime Javelly à Riez pour financer une chorale** : Accord pour donner 150 € de subvention. Faire délibération, à l'unanimité.
- ❖ **N° 2018 -082 – renouvellement du certificat électronique mis en place suite au passage à la dématérialisation** : Accord pour renouveler ce certificat. Faire délibération. À l'unanimité.
- ❖ **N° 2018 – 083 – Rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées.** Accueil des gens du voyage, gémapi, compétence commerce, compétence transport, de Gréoux les bains, ... Accord à l'unanimité. Faire délibération.
- ❖ **N° 2018 – 084 – Lotissement Chauret 2** : Accord pour vendre le lot n° 9 d'une superficie de 1106 m² à Monsieur Stéphane ROUSSEAU et Madame Géraldine DERROUCHE pour un montant de 71 890 euros TTC ainsi que la parcelle annexe ZA 63 d'une superficie de 716 m² pour un montant de 1 432 euros. Faire délibération, à l'unanimité.
- ❖ **2018 – 085 – Convention avec l'entreprise Urbelec chargée par le SDE 04 de l'extension BTA Miellerie parcelle ZC 116** : Accord pour la convention de servitudes et pour autoriser Monsieur le Maire à la signer. À l'unanimité. Faire délibération.
- ❖ **2018 – 086 – Actions d'intérêt communales en matière de politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales** : la DLVA a délibéré le 22 novembre concernant le transfert d'un certain nombre de points de la compétence commerce. Nous devons prendre une délibération qui acte cette modification. Accord à l'unanimité. Faire délibération.
- ❖ **Commission intercommunale accessibilité** : information.

Gilles MEGIS
Maire de Roumoules

